

663,5 M€ investis pour l'eau dans le bassin Seine-Normandie en 2019

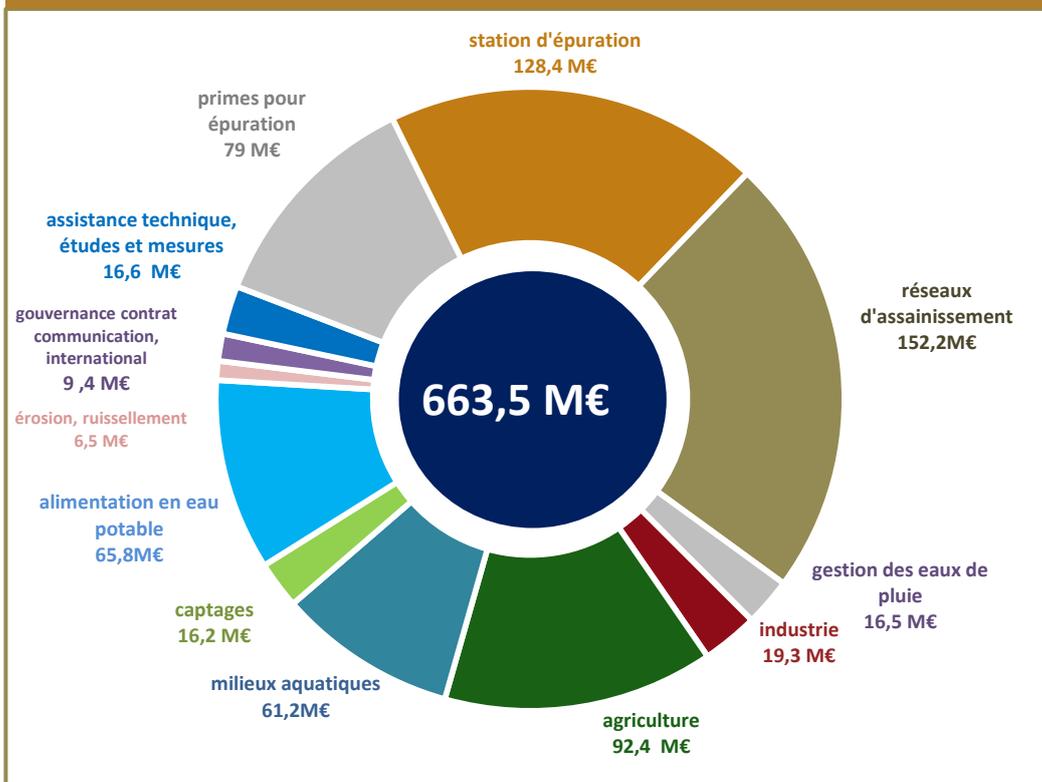
La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie s'est réunie pour sa dernière session de l'année 2019 ce mardi 3 décembre. Au cours de l'année 2019, l'agence de l'eau Seine-Normandie aura soutenu plus de 4 217 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Elle leur a accordé 663,5 millions d'euros d'aides financières soutenant la dynamique de l'économie locale.

Le financement et la réalisation de ces projets s'inscrivent dans la mise en œuvre des objectifs des **Assises de l'eau** avec notamment :



- ◆ 16,2 M€ affectés à des actions pour **protéger les captages d'eau potable** ;
- ◆ 92,4 M€ destinés à **soutenir la transition agroécologique** ;
- ◆ 61,2 M€ pour la **restauration et la préservation de nos rivières et milieux humides**.

Commission des aides : répartition des aides par grand domaine, en M €. ANNEE 2019



LES FAITS MARQUANTS

- ◆ L'année 2019 est marquée par une **dynamique importante** pour les aides agricoles, principalement les aides à l'agriculture biologique, et également les aides à la modernisation des stations d'épuration et à la sécurisation de l'alimentation en eau potable.
- ◆ On enregistre également une très bonne progression des projets de gestion à la source des eaux de pluie : les surfaces déconnectées des réseaux urbains ont plus que doublé en 2019 par rapport à la moyenne enregistrée entre 2013 et 2018 (40 ha en 2019 contre 15 ha/an en moyenne sur le 10^e programme). Ces projets présentent de multiples avantages : réduction des rejets polluants dans les milieux, réintroduction de la nature en ville, adaptation au changement climatique par la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

13 CONTRATS DE TERRITOIRE EAU & CLIMAT ADOPTES EN 2019

LES CONTRATS DE TERRITOIRE « EAU & CLIMAT », permettent l'adaptation des territoires au changement climatique. Les différents acteurs sont signataires de la **charte d'adaptation au changement climatique** du bassin et s'engagent à répondre à 3 enjeux majeurs pour cette adaptation. L'agence de l'eau s'engage à financer en priorité, les actions inscrites à ces contrats.

Structure porteuse	Mt prévisionnel travaux inscrits au contrat	Thématique principale
Communauté de Communes Coutances mer et Bocage (50)	132 275 000 €	Lien terre-mer Assainissement
Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses affluents (94)	7 730 000 €	Restauration des rivières Prévention des inondations
CC de la grande vallée de la marne, communauté des paysages de la champagne, CA de chalons en champagne, ville de Chalons en champagne, CA d'Épernay, coteaux et plaine de champagne, CU du grand Reims, union des services d'eau du sud de l'Aisne	63 668 000 €	Protection des captages d'eau potable
Syndicat des BV Cailly-Aubec-Robec (76)	38 337 000 €	Restauration des milieux
SEMEA (syndicat des BV de l'école, de la mare aux évées et de leurs affluents) (77)	23 632 908 €	Restauration des rivières Prévention des inondations
Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)	713 470 000 €	Assainissement
Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers et des Services	5 377 200 €	Prévention des pollutions diffuses des entreprises de l'artisanat et des services
EPAGE SEQUANA (21)	6 182 640 €	Restauration des milieux Protection des captages d'eau potable
Syndicat mixte du bassin-versant de l'Armançon (SMBVA) (89)	7 575 000 €	Restauration des milieux
Syndicat Mixte de l'OEuf, de la Rimarde et de l'Essonne SMORE (Loiret)	2 437 850 €	Restauration des milieux Préservation des zones humides
EPAGE du Bassin du Loing (45)	20 576 386 €	Restauration des milieux Préservation des zones humides
Association Aquif'Brie (77)	7 964 335 €	Protection des captages d'eau potable
Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne (SAGEBA) (60)	10 506 000 €	Préservation des milieux et zones humides Protection des captages

Les aides de l'agence de l'eau : EN CHIFFRES

663,5 M€
d'aides financières.

608 km de
rivières renaturées
ou restaurées.

1 281 ha
DE ZONES HUMIDES
restaurées.

355 km de réseaux
d'assainissement
créés ou modernisés.

163 ouvrages
effacés ou équipés
pour rétablir la continuité
écologique des cours d'eau

13
contrats « EAU & CLIMAT »



LA COMMISSION DES AIDES du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 3 mois pour attribuer les aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024, adopté par le comité de bassin en décembre 2018.

La commission des aides est composée de 17 administrateurs de l'agence de l'eau : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence de l'eau.

Cette commission est présidée par FRANCOIS CHOLLEY, membre du conseil d'administration, Maire de Villemoisson-sur-Orge (91).

CONTACT PRESSE

Marie-Anne
PETIT-ANDRIANA.
petit.marie-anne@aesn.fr
06 61 58 91 74



Suivez notre actualité sur TWITTER
https://twitter.com/Seine_normandie